

# Association DIABOLO

c/o Ecole de Cirque Théâtre-Cirque  
Rte de Jussy, 40  
1226 Thônex  
associationdiabolo@gmail.com



## Rapport d'activité pour l'exercice 2022-2023 Projets pour 2023-2024

### 1. Buts de l'association DIABOLO

L'association DIABOLO a été créée en 1993 par quelques parents d'élèves du "Théâtre Cirque", initialement pour accompagner le déménagement de l'école de cirque vers son nouveau site d'implantation.

Aujourd'hui, l'association reste active et poursuit son action pour contribuer au bon fonctionnement de l'école en offrant un appui financier au Théâtre Cirque pour :

- le renouvellement de matériels spécifiques consacrés à l'enseignement des multiples disciplines circassiennes ;
- la mise en œuvre de travaux d'aménagement coûteux dans le chapiteau ou aux abords de l'école, nécessaires à l'accueil de nos jeunes ;
- la traditionnelle tournée d'été de la formation artistique.

Nous contribuons aussi ponctuellement à l'organisation de spectacles ou de festivals organisés par l'école, et avons dernièrement réactivé le volet de soutien à l'accueil d'élèves en situation de précarité économique.

### 2. Composition du comité de l'association DIABOLO

Lors de l'AG 2022, le comité a été élu comme suit :

Odile Bagou, co-présidente, Simon Wermelinger, co-président, Alexandra Tarragoni Maillard, trésorière, Sylvie Eckstein, secrétaire, Françoise Mancini.

Le comité comprend 2 invités permanents du Théâtre Cirque : Yvette Challande qui s'occupe des stages, des animations et des spectacles, et Patrick Krall, directeur de l'école.

Les membres du comité sont d'accord de renouveler leur mandat pour 2023-24. Cependant les enfants de 2 membres, dont celui d'un co-président, ne suivent plus de cours à Cirque. Par ailleurs, la présidence ne sera plus assurée, à l'issu du présent mandat, par les co-présidents actuels.

***Nous avons donc impérativement besoin de nouveaux et/ou nouvelles membres pour renouveler la présidence en 2024 et remplacer les futurs démissionnaires du comité. 2 à 3 personnes sont vraiment indispensables pour renforcer le comité dès à présent, organiser la transition pour l'après 2023-24, et assurer la survie de l'association à plus long terme!!***

Les 2 vérificateurs aux comptes élus sont François Laurent et Armelle Keller. Ils ont

manifesté leur souhait de conserver leur rôle pour l'exercice 2023-24.

### **3. Activités de l'association DIABOLO durant l'année écoulée (septembre 2022-août 2023)**

En 2022-2023, les effets de la pandémie de covid-19 ont heureusement graduellement diminué, et les activités de l'école de cirque ont progressivement été moins impactées. Depuis 2023, la situation est revenue à la normale et la fréquentation a même augmenté par rapport à l'année scolaire 2021-22. Cette tendance à la hausse semble se poursuivre pour l'année en cours, signe fort de la bonne réputation dont jouit le Théâtre Cirque.

Les cotisations annuelles des familles d'élèves du Théâtre Cirque ont subventionné l'association Diabolo à hauteur de CHF 8'850. Vos cotisations, à hauteur de CHF 30 par famille, sont précieuses pour assurer la pérennité de l'association. Cette somme vous est demandée en sus du premier versement des frais d'écolage à l'école de cirque qui nous reverse l'intégralité de la somme par la suite. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont déjà procédé à ce versement pour l'année en cours.

Nous nous permettons également de rappeler à ceux qui ne se sont pas encore acquittés de cette somme, de l'importance de cet appui financier pour le bon fonctionnement de l'école et l'accueil de vos enfants. Nous vous remercions de bien vouloir procéder à ce règlement lors de votre prochain paiement à l'école, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Notre recherche active de fonds auprès des communes a permis de recevoir plus de CHF 15'000 de subventions. Nous remercions chaleureusement toutes les communes contributrices et particulièrement, la commune de Veyrier qui s'est montrée très généreuse sur la période écoulée.

Cette année, l'association Diabolo a versé un montant de près de CHF 17'000 au Théâtre Cirque. Cette somme se répartissait comme suit :

- CHF 5'000 pour la participation au projet de création des élèves de la formation artistique,
- CHF 2'200 pour l'achat de matériels spécifiques pour l'enseignement
- CHF 9'495 pour participer aux frais d'écolage d'enfants réfugiés que l'école a accueillis, parfois gracieusement, mais le plus souvent en leur demandant d'assumer une petite partie des coûts.

### **4. Projets 2023-2024**

Une nouvelle création et l'habituelle tournée de la formation artistique sont prévues pour l'été 2024. Plusieurs communes genevoises seront sollicitées spécifiquement à cette fin, comme l'an dernier.

Par ailleurs, nous prévoyons de participer à l'achat de matériels pour les cours et à poursuivre le soutien à l'accueil d'enfants en situation de précarité économique. Quelques rénovations coûteuses, par exemple les toilettes et le chauffage du chapiteau, sont envisagées par l'école et pourraient aussi être partiellement

subventionnées par notre association. Des demandes de subventions seront effectuées auprès des communes très prochainement pour aider au financement de ces différents projets.

Nous sommes heureuses et heureux de pouvoir, pour la première fois depuis le début de pandémie de covid-19, vous accueillir à nouveau en présentiel pour cette AG du 18 novembre 2023 à Cirqule. Un petit spectacle vous sera offert pour l'occasion et un goûter aura lieu pour clôturer l'événement.

Si vous ne pouvez malheureusement pas assister à l'Assemblée générale, nous vous remercions pour votre lecture attentive et espérons que nos actions et futurs projets susciteront votre envie de nous soutenir dans nos actions, voire de nous rejoindre.

Thônex, le 1<sup>er</sup> Novembre 2023